

# **CSEE – Région européenne de l'Internationale de l'Éducation Programme stratégique du CSEE 2025-2028**

## **Lutter pour l'avenir de l'éducation publique dans une Europe sociale !**

Adopté par la Conférence du CSEE – la Conférence régionale de l'Internationale de l'Éducation (26-27 novembre 2024).

Dans la lignée de notre Conférence 2024, placée sous le thème « Lutter pour l'avenir de l'éducation publique dans une Europe sociale », ce programme présente la stratégie et les objectifs de haut niveau du CSEE :

- *Renforcer la capacité et consolider la force collective des organisations membres.*
- *Renforcer les activités de campagne et la négociation.*
- *Influencer les politiques publiques pour l'éducation pour améliorer les résultats des élèves et revaloriser le statut de la profession.*
- *Plaider fermement en faveur de sociétés justes et démocratiques, agissant de manière solidaire partout où les droits humains et syndicaux doivent être défendus.*

Ces objectifs font écho aux axes prioritaires de l'Internationale de l'Éducation comme indiqué lors du récent 10e Congrès mondial et qui éclairera l'élaboration d'un programme de travail détaillé du CSEE pour le mandat 2025-28.

## **CONSTRUIRE ET RENFORCER LES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT**

Le besoin de disposer de syndicats de l'enseignement puissants dans tous les secteurs a rarement été aussi criant. L'éducation demeure le fondement sur lequel peut se construire un avenir meilleur, mais cet objectif ne pourra être atteint qu'en améliorant la qualité de nos enseignant·e·s. La force collective des syndicats de l'enseignement constitue un outil puissant dans le combat pour atteindre cet objectif. Il est donc primordial de continuer à renforcer nos capacités en termes d'organisation et de campagnes

### ***Revaloriser le statut des enseignant·e·s***

- Développer les éléments clés de la campagne du CSEE pour le renforcement de l'attrait de la profession enseignante et la revalorisation du statut des enseignant·e·s.
- Renforcer le pouvoir des enseignant·e·s au travers de l'autonomie professionnelle et de la liberté académique.
- Revendiquer le droit des enseignant·e·s de bénéficier de programmes de développement professionnel continu et d'une formation initiale de qualité.
- Mettre en lumière l'impact des pénuries d'enseignant·e·s sur les citoyen·ne·s et la société en général.

### ***Promouvoir des conditions de travail décentes***

- Sensibiliser à la dégradation du bien-être des enseignant·e·s, aux causes et aux conséquences sur leur recrutement et leur rétention.
- Renforcer le travail de prévention de la violence et du harcèlement au sein de l'éducation.
- Travailler à la mise en œuvre des outils interactifs d'évaluation des risques en ligne (OiRA) dans l'éducation de la petite enfance et l'enseignement supérieur.
- Plaider en faveur de la réglementation, de la réduction et du maintien du temps de travail.
- Appliquer et protéger le droit de grève
- Lutter contre la précarisation du travail dans tous les secteurs de l'éducation.
- Mener des recherches sur le temps de travail, les salaires, les pensions et les conditions de travail des enseignant·e·s.

### ***Encourager le renouvellement syndical***

- Poursuivre le renforcement des capacités des organisations membres en vue de travailler avec de jeunes syndicalistes.
- Renforcer la représentation des jeunes syndicalistes, des femmes et des autres groupes sous-représentés dans les syndicats et les instances de gouvernance.
- Promouvoir la collaboration en réseau et le partage des connaissances entre les organisations membres du CSEE, afin de créer une capacité collective pour le renouvellement syndical.
- Rechercher des possibilités de financement pour l'organisation de formations centrées sur le renouvellement syndical.

### ***Rendre la solidarité plus efficace***

- Collaborer avec des acteurs pertinents, tels que la CES, pour les questions relatives aux droits humains et syndicaux.
- Continuer à soutenir les organisations membres, à leur demande, en adressant des lettres de solidarité et/ou de protestation à leurs gouvernements ou partenaires sociaux.
- Continuer à organiser des missions pour soutenir les organisations membres en situation d'urgence (ex. recherche d'informations factuelles, sensibilisation, résolution coordonnée et conjointe de conflits, etc.).
- Continuer à organiser des campagnes plus larges pour porter à la connaissance des organisations membres et des parties prenantes pertinentes les questions en lien avec des conflits, et mieux soutenir les organisations concernées par ces problèmes.
- Continuer à travailler avec le Réseau des pays de l'Europe centrale et orientale en vue de promouvoir le renforcement des capacités des organisations membres et les échanges mutuels dans la région.

## **PROTÉGER L'ÉDUCATION PUBLIQUE**

Bien que l'importance de l'éducation publique ait été mise en lumière durant la pandémie de COVID-19, la réalité est que le discours prônant une reprise fondée sur l'éducation ne s'accompagne pas des dépenses nécessaires. En effet, dans certains domaines, l'éducation publique est devenue la proie de

ceux et celles qui la considèrent principalement comme un marché potentiel à exploiter. Raison pour laquelle il est primordial pour les syndicats de l'enseignement de lutter pour défendre et promouvoir l'éducation publique en tant que bien social appelant un investissement public.

### ***Promouvoir l'investissement public dans l'éducation (lutter contre la privatisation)***

- Revendiquer un accroissement de l'investissement public dans l'éducation.
- Identifier, dénoncer et combattre toute utilisation au sein de l'éducation des idéologies et autres approches néolibérales orientées sur le marché et le commerce, conduisant à la privatisation, à la marchandisation et à la commercialisation de l'éducation.
- Consolider les alliances avec les partenaires sociaux et la société civile.
- Identifier, dénoncer et combattre toute tentative d'imposer des mesures d'austérité dans l'éducation publique, d'ouvrir davantage ce secteur aux investissements et à la participation du secteur privé, et d'y intégrer des pratiques de gestion propres aux entreprises.
- Promouvoir, en collaboration avec d'autres acteurs pertinents, un modèle économique alternatif basé sur des services publics solides, axé sur le progrès social et visant à lutter en faveur de systèmes fiscaux équitables qui empêchent l'évasion et la fraude fiscales.

### ***Garantir le droit d'accéder à l'éducation de la petite enfance***

- Assurer la visibilité des organisations membres du CSEE représentant l'éducation de la petite enfance et promouvoir les échanges de bonnes pratiques entre les syndicats de l'enseignement actifs dans ce secteur.
- Renforcer l'attrait de l'EPE et le statut des personnels de ce secteur en exerçant une influence sur les prises de décisions aux niveaux national et local, ainsi que sur les institutions européennes.

### ***Poursuivre le développement de l'enseignement et de la formation professionnels***

- Plaider en faveur d'une revalorisation du statut de l'EFP et des personnels de la formation des adultes, en faisant pression sur les gouvernements et les responsables politiques en charge de l'éducation et de la formation, notamment en collaboration avec la CES.

### ***Défendre l'enseignement supérieur et la recherche***

- S'efforcer d'améliorer le statut, le recrutement et la rétention des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Promouvoir les valeurs fondamentales dans l'enseignement supérieur et la recherche.
- Réclamer des perspectives de carrière fiables et des emplois permanents pour les universitaires exerçant des tâches permanentes et mettre fin à la précarisation des emplois dans ce secteur.

### ***Gérer l'impact de la numérisation et de l'IA au sein de l'éducation***

- Adopter une approche syndicale de l'impact des nouvelles technologies au sein de l'éducation (outils et plateformes numériques, systèmes d'intelligence artificielle (IA), IA générative, apprentissage immersif).
- Renforcer la capacité de négociation collective des syndicats de l'enseignement concernant les tendances en matière de numérisation au sein de l'éducation.
- Promouvoir le développement de nouvelles pédagogies pour l'enseignement et l'apprentissage en lien avec la numérisation et l'IA.
- Définir une stratégie des syndicats de l'enseignement pour la négociation collective portant sur les droits numériques.
- Plaider en faveur de l'élaboration de cadres juridiques solides pour l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur de l'éducation (ex. à la lumière du prochain cadre juridique du Conseil de l'Europe pour l'IA dans l'éducation).

### ***Promouvoir l'éducation à la durabilité environnementale***

- Promouvoir et faire connaître les initiatives syndicales visant à développer des actions concrètes pour inclure la durabilité environnementale dans les programmes des syndicats de l'enseignement.

## **LUTTER POUR UNE EUROPE SOCIALE**

Partout en Europe, nous assistons à une montée des partis d'extrême droite, adoptant des politiques racistes et ultra-nationalistes. Certains d'entre eux sont même sortis vainqueurs des élections. Tout au long de son histoire, le mouvement syndical s'est opposé à un tel fléau et nous devons le faire à nouveau. En tant que syndicats de l'enseignement, nous avons également la possibilité d'agir dans les écoles, les collèges et les universités pour offrir aux élèves les compétences et informations nécessaires pour rejeter de telles idéologies.

### ***Défendre la démocratie, les droits humains et les droits syndicaux***

- Déterminer et analyser le rôle des syndicats de l'enseignement dans la lutte contre le discours d'extrême droite dans leurs contextes nationaux et leurs systèmes éducatifs.
- Poursuivre le renforcement des capacités des organisations membres pour soutenir les enseignant·e-s et les personnels de l'éducation, en leur fournissant des outils et des méthodes pour dispenser et mettre en pratique l'éducation à la citoyenneté démocratique.
- Mobiliser notre force collective pour mener des campagnes et manifester contre les atteintes portées à la démocratie, ainsi qu'aux droits humains et syndicaux.

### ***Promouvoir l'inclusion, l'égalité et la diversité au sein de l'éducation***

- Veiller à ce que tous les niveaux de l'enseignement soient fondés sur les bonnes pratiques dans les domaines de l'inclusion, de l'égalité et de la diversité.

### ***Renforcer le dialogue social dans le secteur de l'éducation***

- Aider les organisations membres du CSEE à renforcer et à développer la capacité du dialogue social, en particulier dans les pays où ce dernier et la négociation collective sont faibles.
- Imposer un programme syndical ambitieux dans le cadre du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation (DSSEE).
- S'opposer aux mesures de l'UE qui marginalisent le dialogue social.